



SUITES AU RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA COMMISSION

**Application de la Politique institutionnelle
d'évaluation des programmes
et du programme**

- Conception et dessin assisté par ordinateur (ELC.1Q)

du Collège Herzing

Novembre 2017



Québec, le 31 janvier 2018

Monsieur Michael McAllister
Directeur général
Collège Herzing
1616, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H3H 1P8

Objet : Suivi au rapport d'évaluation du programme *Conception et dessin assisté par ordinateur* (ELC.1Q) et de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes

Monsieur le Directeur général,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance, lors de sa réunion du 16 novembre 2017, du suivi apporté par le Collège Herzing à l'évaluation du programme *Conception et dessin assisté par ordinateur* (ELC.1Q) et de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes (PIEP).

Dans son rapport d'évaluation d'octobre 2014, la Commission a formulé deux recommandations, dont celle de réviser sa PIEP pour prendre en charge explicitement l'ensemble des six critères lors de ses évaluations de programme. C'est cette recommandation qui fait l'objet du présent rapport de suivi. Le Collège a soumis à la Commission pour évaluation une PIEP révisée en juin 2016. La Commission a évalué cette dernière et l'a jugée entièrement satisfaisante dans son rapport de décembre 2016. Au regard du processus d'évaluation d'un programme, elle notait plus précisément dans son rapport que les critères qui permettent d'apprécier les principales dimensions d'un programme sont ceux demandés par la Commission. Cela permettra au Collège de soulever les points forts et les points à améliorer concernant l'atteinte des objectifs de la politique. C'est pourquoi la Commission lève la recommandation.

Par ailleurs, la Commission rappelle la deuxième recommandation formulée en octobre 2014, soit, lors d'une prochaine autoévaluation de programme et de

l'application de la PIEP, de s'assurer de recueillir des données suffisantes et pertinentes, de procéder à une analyse rigoureuse des données recueillies afin d'avoir une idée juste du programme évalué et de porter un regard critique sur l'application de sa politique. La Commission s'attend donc à recevoir, au moment opportun, un rapport accompagné des documents nécessaires au traitement du suivi de cette recommandation.

Veillez prendre note que ce rapport sera rendu public sur le site Internet de la Commission.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

La présidente,

Original signé

Murielle Lanciault

c. c. M. Christian Pagé, directeur des études